



L'Association ACARS recrute

un(e) **Responsable de Pôle** en **CDI, à temps plein,**

Sous l'autorité de la Directrice de l'association, vous assurez l'encadrement et l'animation du Pôle Hébergement.

Constitué de 67 places de CHRS Urgence et Insertion, réparties sur 2 sites, le Pôle Hébergement accueille des femmes seules et/ou avec enfants, dont femmes victimes de violences. Vous gérez une équipe de 12 travailleurs sociaux (dont 1 coordinatrice), 3 veilleurs de nuit, 1 psychologue.

Conditions :

- **CAFERUIS ou équivalent en intervention sociale requis**
- **Expérience d'encadrement dans une fonction similaire requise**
- Intérêt et expérience auprès d'un public en grande précarité
- Connaissance des dispositifs d'insertion

Modalités :

- Référence à la Convention Collective du 15 mars 1966, annexe 6
- Salaire brut mensuel de 3 306 € en début de carrière
- Reprise de l'ancienneté sur justificatifs
- Congés supplémentaires : 6 jours consécutifs par trimestre x 3 trimestres
- Astreintes à assurer

Missions :

- Encadrer et animer au quotidien l'équipe éducative ;
- Contrôler et évaluer la mise en œuvre des dispositifs et procédures ;
- Organiser et veiller au bon fonctionnement quotidien du service ;
- Superviser les parcours des personnes accueillies ;
- Coordonner les actions engagées auprès des personnes accueillies ;
- Gérer une partie du budget de fonctionnement ;
- Participer au développement du projet de service ;
- Entretenir et développer les relations avec les partenaires ;
- Représenter l'Association auprès des partenaires ;
- Travailler en étroite collaboration avec 2 autres Responsables de Pôle.

Poste à pourvoir au 4^{ème} trimestre 2020

Les candidatures (CV + lettre de motivation) devront être envoyées à :

recrutement@association-acars.fr avant le 31 août 2020

Plus d'informations sur l'association sur le site www.association-acars.fr